

tions, chars d'assaut, avions, canons et navires, ne devra pas en souffrir. Nous devons mobiliser et mettre en valeur toutes nos ressources, de manière que ne se ralentisse aucunement la production des vivres et des munitions.

J'ai mentionné tout à l'heure la statistique relevée au cours de l'inscription nationale qui a eu lieu il y a deux ans. Il me semble qu'on aurait dû utiliser ces chiffres plus tôt, et en agissant de la sorte, nous n'aurions pas eu à attendre jusqu'au 23 mars de cette année pour immobiliser sur la ferme la main-d'œuvre agricole. La mesure est venue trop tard; nous aurions dû l'adopter il y a un an.

Nous avons eu le plafond des salaires et des prix, l'indemnité de vie chère, mais, jusqu'à présent, nous n'avons pas établi de prix équitables pour les produits agricoles comparativement aux prix des produits industriels. Je désirerais élaborer cette question, mais je n'en prendrai pas le temps aujourd'hui car nous attendons l'arrivée du député de Son Excellence le Gouverneur général.

Je ne terminerai pas sans déclarer que le premier ministre aurait dû être plus précis, et lorsque le bill sera devant le comité, j'espère que le premier ministre donnera à ce dernier une idée des plans que le Gouvernement arrêtera pour établir la conscription pour service outre-mer, lorsqu'il la jugera nécessaire; c'est au Gouvernement de décider ce point. Mais on devrait d'abord songer à la mobilisation de l'agriculture et de l'industrie. Nous devons organiser le capital humain de ce pays au point de vue de la production.

Les rapports sur la récolte en Saskatchewan sont encourageants. Avant de me rendre dans cette Chambre, j'ai reçu la nouvelle que nous avons eu trois pouces de pluie dans la moitié sud-est de la province durant les dernières quarante-huit heures. La récolte s'annonce bien et, si les conditions restent favorables, le problème de la main-d'œuvre pour la moisson sera grave en Saskatchewan. J'espère que le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) étudiera sérieusement la question.

En terminant, je dirai qu'à mon avis tout le capital humain, hommes et femmes, devrait être mobilisé dans ce pays; toutes nos ressources et nos richesses, si vous le préférez, en faveur de la victoire. Permettez-moi de rappeler les paroles d'un grand homme d'Etat: "N'allons pas croire qu'il est impossible de perdre cette guerre, mais, d'un autre côté, disons qu'elle doit être gagnée", et, comme disait sir Winston Churchill: "La victoire couronnera nos efforts."

Si je suis absent de cette Chambre quand viendra l'étude de ce bill en comité, j'espère

que les membres de l'opposition exigeront que le premier ministre expose à la Chambre des propositions définies sur la façon dont la conscription pour service outre-mer sera mise en vigueur quand le Gouvernement la jugera nécessaire.

(Texte)

M. LUCIEN DUBOIS (Nicolet-Yamaska):
Monsieur le président, je crois de mon devoir, moi aussi, d'élever la voix en signe de protestation contre le projet de loi actuellement à l'étude, qui demande d'abroger l'article 3 de la loi de mobilisation, 1940.

Je n'obéis à aucun motif d'intérêt personnel en ce faisant, et je ne veux pas que l'on m'accuse de discuter cette mesure sous l'angle étroit de l'intérêt politique, en vue d'élections futures. Non, face au devoir, je veux donner à mon attitude présente toute la logique que je crois y avoir donnée dans le passé.

Pour l'information de cette partie de l'opinion publique que j'ai l'honneur de représenter dans cette Chambre, qu'il me soit permis de signaler une entrevue parue dans le journal le *Devoir*, de Montréal, en date du 9 février 1937. Je cite cette entrevue sans forfanterie, sans vouloir prétendre avoir alors posé au prophète, la croyant utile à l'appui de ma présente attitude. Je la cite, la voici:

(Le *Devoir*, 9 février 1937).

Le journaliste: Nous avons rencontré M. Dubois comme il remontait de chez M. Arthur Beauchesne, Greffier de la Chambre:

Q. Que pensez-vous des crédits militaires? lui avons-nous demandé.

R. Je crois que l'ancienne formule reste vraie. Nos armements seront canadiens en temps de paix et britanniques en temps de guerre.

Q. Représentent-ils, à votre point de vue, l'inauguration d'une politique militariste?

R. Je n'entretiens aucun doute à ce sujet.

Q. Reconnaissez-vous dans les crédits militaires la répétition de ce qui s'est fait dans le passé, notamment en 1910 et 1911?

R. Absolument.

Q. Allez-vous vous prononcer contre les crédits?

R. Oui, catégoriquement, lors même que je serais le seul à le faire. Et je ne serai pas seul.

Q. Vous semblez être dans la plus complète certitude quant à votre façon de penser et d'agir, serait-ce que vous voyez dans la politique militaire actuelle de grands dangers pour le pays?

R. J'obéis, nous dit M. Dubois, à un profond instinct qui me commande de ne pas accepter ces crédits militaires. Nous avons d'ailleurs l'expérience du passé. Je crains que l'histoire ne se répète.

Cette entrevue date de cinq ans.

Comme vous le voyez, dès le début, je presentais, par je ne sais quelle intuition, l'immensité de l'abîme où nous entraîneraient inévitablement les circonstances d'alors.